

Un Dispensaire de shiatsu à Montpellier

Créé à l'initiative du praticien Thomas Spruyt, le dispensaire a vu le jour grâce au soutien de l'Association internationale de shiatsu traditionnel.

❖ **Objet**

- Participer au mieux être des plus démunis en proposant à Montpellier, à raison d'une demi-journée une ou deux fois par mois, des séances de shiatsu à des tarifs préférentiels.

❖ **Objectif**

- Recevoir au minimum neuf personnes par mois pour une session mensuelle, idéalement au moins trente six personnes par mois pour deux sessions mensuelles.

❖ **Principe de fonctionnement**

- Basé sur le bénévolat de praticiens diplômés (soins shiatsu et gestion administrative)
- Donneurs titulaires, à minima, du diplôme de Shiatsu traditionnel (3 ans de formation)

❖ **Coût et financement**

- Aucun praticien n'est rémunéré pour le temps consacré au dispensaire.
- Le dispensaire ne reçoit aucun financement
- Les fonds reçus des shiatuss donnés sont entièrement et exclusivement destinés
 - à la location et à l'assurance de la salle où se déroulent les séances
 - et, si les ressources le permettent aux missions humanitaires menées bénévolement par l'AIST en France et dans plusieurs pays : Pérou, Bénin, Indes...
- Coût pour les receveurs selon les revenus nets mensuels :
 - jusqu'à 600€ : 7€
 - de 601€ à 900€ : 12€
 - 901€ à 1300€ : 20€

❖ **Précaution sanitaire**

- Dans le contexte actuel, receveurs et donneurs doivent accepter sans réserve la stricte observance des mesures sanitaires telles que décrites dans la note d'information de septembre 2020 et toujours en vigueur de l'AIST.

Contact : responsable dispensaire, Thomas Spruyt : 07 86 85 74 23 - shiatsu.thomasspruyt@gmail.com
assistante, Dèlila Benzerfa : 07 49 58 68 39 - dispensaire.shiatsu.mtp@gmail.com



Association Internationale de shiatsu traditionnel